

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES CLUBS DU DISTRICT TERRIEN DU

Vendredi 08 septembre 2023 à 18h30



Présents : Mmes : Nadine MOREAU, Véronique VERVAECK.

Mrs : Samuel BAYART, Maxime SOETAERT, Bertrand VANHAMME, Romain KALLAS, Christophe ETIENNE, Stéphane HERBAUT, Bernard VERKINDT, Jean-Philippe DIAZ, Aïssa RACHEM.

Invités : Mmes Dorianne GRUSZCZYNSKI, Céline LEROY, Jennifer VANDENBUSSCHE.

Secrétaires : Mmes Flavie MANIA, Natacha TIRLOIT.

Madame Véronique VERVAECK, présidente du district terrien ouvre la réunion à 18h45 en remerciant chaleureusement l'assemblée présente ce vendredi composée de nombreux présidents et délégués de clubs ainsi que la représentante du club de La Madeleine Rostand et la représentante de la mairie.

Madame Céline LEROY, adjointe aux sports et finances de la ville de La Madeleine prend la parole en qualité de représentant de la mairie et excuse monsieur le maire de La Madeleine retenu par ses obligations professionnelles. Elle remercie les élus d'avoir permis que la réunion de début de saison se tienne à La Madeleine et constate que les clubs ont répondu présent en grand nombre à cette réunion de rentrée et encourage les bénévoles à continuer d'œuvrer pour les projets sportifs. Elle remercie également les bénévoles du club de La Madeleine pour le soutien logistique de cette soirée et souhaite à tous les participants une excellente réunion.

Madame Véronique VERVAECK offre le trophée du district terrien à la municipalité en remerciement de l'accueil réservé.

Madame Jennifer VANDENBUSSCHE, correspondante du club est également remerciée par la présidente du district terrien et reçoit le trophée du district terrien. Madame Jennifer VANDENBUSSCHE souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants en espérant que la saison 2023-2024 se déroulera dans d'excellentes conditions.

Madame Véronique VERVAECK remercie madame Dorianne GRUSZCZYNSKI, présidente du Comité du Nord, de sa présence et lui offre un cadeau de la part du District Terrien.

Madame Véronique VERVAECK prend la parole en précisant qu'elle sera brève compte tenu de la soirée « rugby » avec le premier match de l'équipe de France. Elle apporte quelques points de détails en cette nouvelle saison :

- Le Comité du Nord compte 15910 licenciés à ce jour dont 8870 pour le District Terrien ;
- 432 équipes jeunes sont engagées ;
- Règlements particuliers seront mis en ligne prochainement

Madame Véronique VERVAECK fait un point sur la gestion des incivilités qui a été mise en place et précise qu'il y aura une réunion des entraîneurs qui revêt un caractère obligatoire comme cela l'avait été indiqué lors de l'assemblée générale de fin de saison à Douai.

Elle rappelle que cette réunion aura pour but de communiquer et diffuser des informations mais également de profiter du retour des personnes qui seront présentes à ces réunions. Il y en aura 3 pour le District Terrien : le 13/09 à Chereng – le 15/09 à Wavrin et le 17/09 à Bailleul.

Madame Véronique VERVAECK rappelle également que :

- Toutes les rencontres se disputent en ¼ temps ;
- Qu'il n'y a plus d'obligation de certificat médical pour les licences entraîneurs ;
- Qu'il n'y aura plus de désignation d'arbitre en U11 et même en U13 (pour les U13 cela dépendra du nombre d'arbitres engagés) ;
- Pour les clubs qui créent une école d'arbitrage, il y aura gratuité pour les licences des encadrants.

Madame Véronique VERVAECK présente madame Nadège GUERIN, conseillère technique fédérale.

Madame Nadège GUERIN prend la parole afin d'expliquer à l'assemblée le rôle qu'elle va jouer dans le cadre de la détection des U12 et U13 où elle aura un rôle d'encadrant mais qu'en aucun cas elle ne coachera. Elle rappelle également qu'il est impossible de voir tous les joueurs(es) en département. Elle accordera sa priorité sur les joueurs(es) qui ont du potentiel mais en interaction avec les clubs et pourra visionner les potentiels à détecter au sein des clubs qui les signaleraient. Elle rappelle également que l'on manque de coachs pour ces sélections et qu'il ne faut pas hésiter à se faire connaître.

COMMISSION SPORTIVE :

Monsieur Samuel BAYART annonce qu'à ce jour il a reçu 432 demandes d'engagement alors que l'année dernière à cette date le nombre était de 417.

89 en U15 pour 84 la saison dernière

109 en U13 pour 104 la saison dernière

129 en U11 pour 119 la saison dernière

105 en U9 pour 110 la saison dernière

Monsieur Samuel BAYART précise que pour le challenge U9, il n'y a pas de règlements particuliers et qu'il y aura un rééquilibrage des poules en fonction des résultats de la 1ere phase.

Pour la deuxième phase les nouveaux engagements des U11 et U13 doivent parvenir pour le 10 octobre. Elle démarrera le week-end du 12/13 novembre.

COMMISSION RECOMPENSES :

Monsieur Stéphane HERBAUT, responsable des récompenses fait l'appel des récipiendaires pour la remise des différentes récompenses à l'issue de chaque commission pendant l'assemblée. Les représentants du District Terrien ainsi que la présidente du Comité Directeur ont remis les récompenses aux récipiendaires ou représentants des clubs.

COMMISSION COUPE VERCAEMER :

Madame Nadine MOREAU prend la parole pour annoncer le calendrier qui est retenu pour cette nouvelle saison :

Engagement : 15 novembre 2023

Démarrage : 13/14 janvier 2024, puis 24/25 février, puis 19/20 mars et éventuellement 2/3 avril.

½ finales : 14/15 mai 2024

Finales : 1^{er} et 2 juin 2024

Un tableau récapitulatif provisoire devra être vérifié par les clubs et il ne sera plus possible de le modifier après réception du tableau définitif. Madame Nadine MOREAU rappelle qu'une équipe engagée en championnat régional ne peut être engagée en coupe VERCAEMER. Elle confirme également qu'aucun joueur ayant joué un match en Région ne pourra pas participer à la Coupe Vercaemer.

Le lieu des finales n'est pas encore retenu à ce jour et un courrier sera adressé aux clubs qui pourront exprimer leur volontariat quant à l'organisation des finales.

COMMISSION COUPES HOCHARD et MAILLARD :

Monsieur Maxime SOETAERT rappelle que les engagements s'effectueront pour le 20 octobre et les premiers matchs débiteront début novembre. Il y aura 2 tours avant la fin d'année et les autres à partir de janvier 2024. Le calendrier des rencontres a été adressé aux clubs par l'intermédiaire du calendrier général.

COMMISSION TECHNIQUE :

Monsieur Christophe ETIENNE annonce que pour l'instant la commission est en sommeil et que se profile un regroupement aux vacances de la Toussaint. Un courrier sera adressé aux futurs potentiels U11M et U11F.

Qu'il y aurait un challenge benjamin mais que pour l'instant rien n'est encore officiellement acté.

Monsieur Christophe ETIENNE sollicite les présidents de clubs sur la possibilité d'accorder des créneaux le dimanche matin pour les sélections et les en remercie par avance. Il souhaite une bonne saison à toutes et tous.

COMMISSION COMMUNICATION - SITE INTERNET :

Monsieur Romain KALLAS fait le point sur la communication via le site du District ainsi que Facebook et rappelle qu'il est preneur d'articles et photos pour alimenter le site.

Avant de prendre la parole pour la commission arbitres, Monsieur Aïssa RACHEM remet une nouvelle récompense qui a été mise en place pour la saison 2023. Les sifflets de bronze et d'argent ont été remis à 12 arbitres pour le bronze et 6 arbitres pour l'argent.

Il rappelle que cette récompense a été attribuée aux arbitres qui ont tout au long de leur formation et désignations n'ont pas eu d'absence et souligne que ces jeunes arbitres sont sérieux et ont du potentiel.

Il met également à l'honneur monsieur Diego LOPES qui s'est vu attribuer le sifflet d'argent en lui remettant une récompense supplémentaire pour ses actions tout au long de la saison.

COMMISSION ARBITRES :

Monsieur Aïssa RACHEM rappelle que la saison débutera dans quinze jours et souhaite à l'ensemble des clubs une bonne reprise.

Il souligne que tout arbitre qui désire être recyclé doit impérativement être licencié et à jour de son certificat médical. Il rappelle également que la formation des arbitres débutera en octobre et fait le constat que des clubs n'ont pas désigné de jeunes pour la formation arbitre.

Qu'il y a 92 candidats volontaires pour la création ou le renouvellement d'une école d'arbitrage. Il souligne également qu'il y aura une visioconférence le 21 septembre qui sera menée par monsieur Bastien CARTIGNY à ce sujet. Il rappelle également qu'il y a aussi la possibilité de mutualiser une école d'arbitrage entre plusieurs clubs qui sont proches et qu'une dotation en matériels sera fournie aux nouvelles écoles d'arbitrage.

Monsieur Aïssa RACHEM termine son propos en invitant les entraîneurs à assister aux recyclages des arbitres sans pour autant revêtir un caractère obligatoire et souhaite une bonne saison à tous.

COMMISSION OBSERVATION :

Monsieur Jean-Philippe DIAZ annonce que 20 jeunes arbitres n'ont pas été observés avant la fin de saison précédente et qu'ils seront prioritaires en ce début de saison.

Il rappelle qu'une « observation » pour un jeune arbitre est considérée comme un « accompagnement ». Il rappelle qu'il faut faire preuve de bienveillance et de tolérance vis-à-vis des jeunes arbitres. Il rappelle que 80 jeunes arbitres seront sur les terrains et arbitreront en double alors qu'il n'y aura que 13 observateurs pour les 100 jeunes arbitres.

COMMISSION DESIGNATIONS:

Monsieur Samuel BAYART prend la parole pour annoncer que 210 arbitres ont renvoyé leur fiche signalétique alors que 150 l'avaient envoyée au même moment l'année précédente.

Il précise que les arbitres mineurs ne peuvent arbitrer seuls et qu'il n'y aura donc plus de désignation d'arbitre en U11 de même qu'en U13 (à voir en fonction du début de saison pour les U13).

Il rappelle également que si deux mineurs sont désignés sur un match et que l'un d'eux est absent, l'arbitre présent pourra s'il le souhaite exercer son droit de retrait mais pourra également arbitrer.

Il rappelle qu'une nouvelle formation débutera fin septembre début octobre pour 100 jeunes qui se sont engagés dans l'arbitrage. Il appelle également les clubs qui le souhaite à fournir une salle pour la formation de ces jeunes arbitres de préférence le samedi matin.

COMMISSION TRESORERIE :

Monsieur Bertrand VANHAMME n'a rien de particulier à annoncer en ce début de saison.

Madame Véronique VERVAECK donne la parole à madame Dorienne GRUSZCZYNSKI, présidente du Comité du Nord qui tient à donner quelques précisions sur le délégué de club. Elle rappelle que lors de l'A.G. du Comité du Nord il avait été précisé que : « *s'il n'y avait pas de délégué de club avant la rencontre, celle-ci ne pouvait pas démarrer* ».

Après avoir pris l'attache avec les services juridiques de la FFBB, il est préconisé dans ce cas précis de jouer la rencontre. Malgré cela, un dossier de discipline sera ouvert après que l'arbitre l'ait déclaré sur la feuille de marque en « incident avant-pendant après la rencontre » au motif : « absence de délégué de club ».

Un brassard qui permettra d'identifier clairement le délégué de club sera fourni à tous les clubs le plus rapidement possible. La commande a été passée et ne devrait plus tarder.

Elle rappelle également que le **délégué de club doit avoir 18 ans.**

Madame Véronique VERVAECK reprend la parole afin de faire une intervention sur l'association « les enfants de la balle ». Elle rappelle qu'une convention a été signée entre l'association et le CDNBB. Cette association aide les clubs à accueillir les enfants en situation de handicap. 3 clubs ont déjà signé une convention avec cette association (Croix FSP – Lomme BC – Seclin).

Elle rappelle que les cotisations sont prises en charge par le Comité du Nord. Elle précise également que l'association pourra apporter une solution pour intégrer des enfants en situation de handicap, que ce soit en match ou pas. Un tournoi pourrait être organisé avec ces enfants en fin de saison.

Monsieur Stéphane HERBAUT prend la parole en qualité de vice-président du District Terrien et remercie chaleureusement l'ensemble des clubs, les bénévoles pour tout ce qui est fait pour le basket.

Il rappelle que le nombre de récompenses a augmenté cette année non seulement parce que nous sommes le 1^{er} département au regard du nombre de licenciés mais surtout par la volonté et l'engagement des clubs à récompenser leurs bénévoles.

Il insiste sur le fait de ne pas « perdre » d'enfants qui veulent jouer au basket et invite les clubs qui subissent cette recrudescence à prendre contact avec les clubs voisins et ne pas hésiter à les y envoyer après contact entre présidents.

Madame Véronique VERVAECK remercie les clubs et rappelle que les membres du bureau du district terrien restent à leur disposition en cas de soucis ou de questionnement. Elle clôture la réunion à 20h30 et invite les participants à un verre de l'amitié.

La présidente du District Terrien

V. VERVAECK

Le secrétaire général du District Terrien

B. VERKINDT